



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 14 - DECEMBRE 2004





Notre ville.....	2 et 3
Novembre-Décembre à Montataire.....	4
Edito.....	5
Culture.....	6
Politique.....	7
Civisme.....	8 et 9
Intercommunalité.....	10
International.....	11
Tribune libre.....	13
Portrait.....	14
Etat-civil, brèves.....	15



A l'occasion de la semaine régionale de l'environnement des enfants de maternelle plantent des arbres au jardin de Vittef et au parc urbain du Prieuré. Ils ont été félicités par M. le maire et M. le conseiller général

**Vivre ! n° 14 - Décembre 2004**

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05





## Sur l'avenue de la Libération...



Avant les travaux



Et maintenant...

### Notre ville

#### Le Club de Gymnastique

"L'Espérance Municipale  
de Montataire"  
se prépare à fêter son  
centenaire et lance un  
appel...

Afin d'organiser une rétrospective, visible toute l'année 2005, nous remercions toutes les personnes qui posséderaient des documents anciens : photos, cartes postales, films, vidéos, lettres, affiches, factures concernant ce vénérable Club de Gym montatairien, de bien vouloir se faire connaître en laissant leurs coordonnées à l'accueil de la Mairie, place Auguste Génie ou en contactant :  
Patrick Boyer : 03 44 27 58 77  
ou 06 07 03 01 98  
ou Francis Deschamps :

03 44 71 31 06

Email : boyer1emm@aol.com  
fdeschamps1@tiscali.fr

Les anciens et anciennes gymnastes peuvent aussi déposer leurs coordonnées.

Nous prendrons contact avec ces personnes qui seront invitées aux différentes manifestations prévues dans le cadre de la célébration de ce Centenaire.

«Qu'il est agréable de marcher sur l'avenue de la Libération !» C'est la remarque qu'a faite une Montatairienne lors d'une réunion de quartier. Offrir aux piétons une circulation de qualité était bien le but poursuivi par la municipalité. C'est en effet 3000 m<sup>2</sup> de gazon qui ont été plantés pour enserrer 280 mètres de cheminement, une quinzaine d'arbres, des liquilambars essentiellement, seront plantés durant l'hiver. Tout cela a bien entendu un coût : 50 000 euros.



## Octobre-Novembre à Montataire



Pour la fête du livre, les élèves de écoles de Montataire ont embarqué pour un parcours magique retraçant l'histoire des épices depuis leur conquête jusqu'à leur arrivée dans nos assiettes



Loto à la salle de la Libération organisé par Montataire Basket-ball

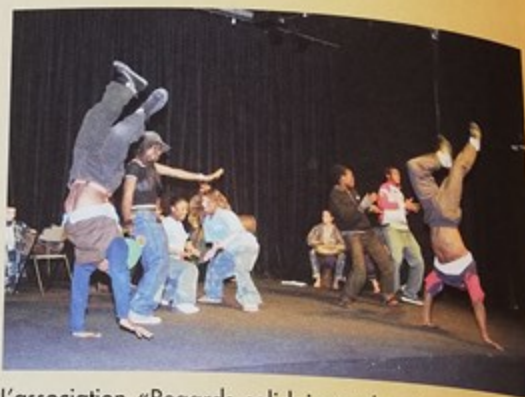


Le centre hospitalier Laënnec de Creil en collaboration avec les services de la ville de Montataire et de nombreux partenaires ont organisé une rencontre sur le thème «ensemble contre le cancer» salle de la Libération

Solo de danse contemporaine de Pål Frenæk au Palace



«Lettres d'une mère à son fils» de Marcel Jouhandeau interprété par Marcel Maréchal au Palace



L'association «Regards solidaires» des élèves du Lycée André Malraux pour la solidarité avec le Burkina Faso a présenté un spectacle de Danse Hip Hop au Palace



Sur la place du  
gique de Montat



Cérémonie  
du 11 novem



Photo de



Vern  
par l



L'édito  
du Maire

## Pour un environnement de qualité !

**A** l'occasion des semaines régionales de l'environnement, j'ai été heureux de constater le plaisir que des enfants et adolescents ont éprouvé en plantant eux-mêmes des arbres ou encore celui des adultes qui en fleurissant leur habitation rendent notre ville plus belle et que notre municipalité a récompensés. Félicitations aussi aux jeunes collégiens qui avec le club de kanoë-kayak ont nettoyé notre rivière sur plus d'un kilomètre. Ces actions prouvent l'attachement des Montatairiens à vivre dans une ville plus verte et plus propre, où l'eau et l'oxygène sont considérés comme des biens si précieux pour nous tous.

Dans les prochaines semaines la collecte sélective des ordures ménagères va se mettre en place sur l'ensemble de la ville après n'avoir concerné que l'habitat individuel.

Cette collecte sera à partir de janvier 2005 réalisée intégralement par les services de la ville, ce qui nous permettra de réaliser des économies. Il s'agit pour chaque habitant d'acquiescer de nouvelles habitudes afin que les déchets soient triés puis recyclés. Cela est d'une grande importance pour notre environnement mais aussi en terme de coûts, puisque plus les déchets seront triés et moins la facture sera élevée pour les traiter par incinération. Le coût de traitement des déchets a explosé.

Les collectivités risquent d'être conduites à dépenser beaucoup en faisant appel au contribuable (la CAC a payé pour 2004 plus de un million d'euros au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) ! Il est donc urgent de réagir : d'une part en respectant les consignes de tri mais aussi en développant des actions citoyennes pour que cesse l'aberrante politique du « tout emballage » qui envahit nos poubelles. Une politique qui nous fait payer deux fois : une première lorsque nous achetons le produit et une seconde lorsque nous devons investir dans le traitement de ces déchets. Un seul emballage pour chaque produit serait bien suffisant !

Enfin, concernant l'eau potable et son traitement après rejet, notre communauté de communes a bon espoir dans le cadre du renouvellement de la concession, d'obtenir des tarifs en baisse, ce qui pourra se répercuter sur les prix de ce bien extrêmement précieux. Il est vrai qu'il est de plus en plus inacceptable que des grands groupes réalisent d'énormes profits par le traitement et l'acheminement de l'eau. Ce sont d'ailleurs ces mêmes groupes qui s'occupent de l'élimination des déchets. L'eau étant un élément naturel vital il est urgent d'agir pour créer un grand service public et national pour sa collecte, son traitement et sa distribution.

Pour le développement de pays entiers, comme pour permettre à chacun de disposer d'une eau de qualité, l'eau ne doit plus être une marchandise mais être décrétée « bien universel de l'Humanité ».

Jean-Pierre Bosino



Sur la place du marché 26<sup>ème</sup> exposition de l'association mycologique de Montataire



Cérémonie du 86<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



Photo des lauréats du concours municipal de fleurissement 2004



Vernissage et remise des prix du 14<sup>ème</sup> concours photo organisé par le Photo club de Montataire





Culture

## Les Bacs à Sable

Mercredi 8 Décembre  
Palace - 16 h.



Hissez les voiles, hardis petits, ce spectacle pour enfants de 4 à 10 ans vous emmène en bateau pour un drôle de conte musical ludique et festif sur le thème des pirates et de leurs aventures extraordinaires.

De l'humour et de la tendresse, du rythme et de la gaieté, un mélange détonnant qui plaira autant aux enfants qu'à leurs parents.

Samedi 11 Décembre  
Palace - 20 h 30

La compagnie (théâtre amateur) présente :

## William Pig

de Christine Blondel

Mise en scène Eric Scellier

William, le cochon qui avait lu SHAKESPEARE, est une parabole féroce sur notre société consumériste et mondialisée.

Sous couvert de fable voltairienne et à l'instar du créateur de CANDIDE, l'auteur se livre à un jeu de massacre sur les mœurs sociales et politiques de notre époque. Le personnage principal va successivement faire éclater les carcans moraux et sociétaux qui nous étouffent jusqu'à l'inévitable : le tout

raconté d'une façon percutante, intelligente et drôle.

Sacha GUITRY disait que la fonction principale du théâtre est de distraire les gens et Louis JOUVET ajoutait qu'il

espérait qu'il en reste quelque chose après la représentation, voilà toute notre ambition. C'est la mission frivole que nous nous sommes donnés.

Eric Scellier



Dimanche 19 Décembre - Palace - 16 h.

## Scène ouverte

Place aux jeunes artistes amateurs de la région  
Première partie avec des comédiens, chanteurs, musiciens, artistes de tout poil, qui veulent essayer une première scène face à un public !  
En deuxième partie :

## Ma Version

Ce jeune groupe de rap et de hip-hop creillois, représentait la Picardie aux « Découvertes » du printemps de Bourges. Avec diverses influences musicales, des musiciens en chair et en os, c'est un généreux cocktail de musique actuelle.





## Alain Blanchard, vice-président de l'assemblée départementale



**Entretien avec Alain Blanchard, conseiller général du canton de Montataire et maire de Saint-Leu d'Esserent, sur la nouvelle configuration du conseil général.**

*Quel bilan pouvez-vous tirer de ces sept mois écoulés depuis les élections qui ont donné une majorité de gauche au conseil général ?*

Je veux d'abord dire que cette victoire a été vécue par beaucoup d'habitants de ce canton comme un événement heureux et positif. C'est la fin du système opaque, clientéliste, confisqué qu'avait instauré Jean-François Mancel, l'ancien Président du conseil général. Aujourd'hui les valeurs qui sont les nôtres sont mieux à même d'être entendues sachant que la gauche est devant le défi de proposer une **politique plus proche des citoyens, plus démocratique et transparente.**

Pour ce qui est du bilan, le conseil général a déjà pris trois **décisions importantes** : Une aide concernant le logement social qui pourrait permettre d'une part de construire environ 600 logements supplémentaires en trois ans ; d'autre part de participer à l'amélioration de l'habitat par la réhabilitation des cages d'escalier et des espaces communs. La deuxième décision va permettre de doubler les crédits affectés aux zones d'éducation prioritaires qui représentent 10000 élèves dans le département, c'est-à-dire 25 % des effectifs.

Et enfin nous allons créer six maisons du conseil général dans le but de rapprocher l'institution des citoyens. Tout citoyen de l'Oise doit pouvoir disposer, à moins de 20 km de chez lui, d'un lieu qui

représente le département dans toutes ses dimensions.

Pour le moment, il n'y en aura pas à Montataire mais à Creil.

C'est donc dans une démarche de proximité et de démocratie participative avec les habitants que nous nous sommes engagés.

C'est pourquoi, dans le cadre de la préparation du budget départemental qui va être voté en janvier, nous avons organisé quinze forums participatifs sur divers thèmes afin de connaître leur appréciation sur la politique départementale, leurs besoins, leurs attentes. J'ai pour ma part animé le forum consacré à l'éducation. Environ 5000 personnes ont participé à ces rencontres.

Afin d'atteindre l'ensemble des habitants du département, nous avons par ailleurs dressé un questionnaire à destination des citoyens du département afin de requérir leur avis.

Et enfin, les 22 et 23 novembre, mille personnes ont participé aux assises départementales ouvertes au cours desquelles le conseil général a fait part de ses premières volontés.

Toujours dans l'objectif de travailler en liaison plus étroite avec les citoyens, nous allons transformer l'appartement de l'ex-président, Jean-François Mancel, d'une superficie 450 m<sup>2</sup>, en lieu ouvert. Il faut en effet signaler que les élus ne disposent pas de salle de travail ni de lieu pour recevoir les habitants au sein des bâtiments du conseil général.

Nous allons également ouvrir le parc départemental au public.

*Comment percevez-vous la décentralisation ?*

La première question qu'on se pose aujourd'hui est de savoir quoi faire de cette loi qui n'a de décentralisation que le nom ?

Les élus sont face à une simple alternative : résister à l'application des aspects les plus néfastes de la loi comme le propose le groupe communiste ou l'accepter telle qu'elle est ? Dans ce cas, il faut trouver les moyens de l'appliquer : Augmenter les impôts pour supporter les nouvelles compétences ? Endetter le département ?

Par exemple, le département de l'Oise qui assure déjà l'entretien, la réparation, la modernisation de 3 800 km de route, se voit transféré 400 à 500 km supplémentaires. Pour en assurer la charge, l'Etat lui versera au centime près ce qu'il dépensait en décembre 2003. Or ce budget ne prend pas en compte la construction de nouvelles routes, l'entretien, les modernisations.

Le département s'est vu également transféré la gestion des postes d'ATOS des collèges, auparavant financés par l'Education Nationale avec le risque de désorganisation et de privatisation qui en découle. Cela est dangereux et lourd de risques pour les citoyens et les contribuables.

La salle de l'assemblée départementale au siège du conseil général à Beauvais





## Respect, solidarité : des valeurs

Montataire n'est pas Neuilly sur Seine et sa population est loin de connaître le luxe des appartements cossus, les soirées mondaines où le champagne coule à flots, où caviar et foie gras se conjuguent sur les tables au quotidien. Ici, beaucoup d'habitants, connaissent les angoisses liées au chômage, à la précarité, les inquiétudes pour les enfants, les maigres pensions, les petits salaires ou le Revenu minimum d'insertion. Beaucoup de gens vivent modestement sans être assurés de ne pas basculer dans la pauvreté, comme cela arrive pour d'autres, des voisins, des collègues, des parents. C'est que dans la France d'aujourd'hui, l'Europe de maintenant, des millions de gens qui n'ont ni le pouvoir, ni l'argent, sont à la merci de décisions qui leur échappent. Comme celles qui consistent à imposer des plans de licenciements ou d'arrêt d'activités seulement pour satisfaire la rentabilité du capital de quelques actionnaires richissimes.

### La solidarité : une tradition à Montataire

Depuis des décennies, la population de Montataire malgré les difficultés, malgré les coups durs, s'est organisée pour que personne ne soit sur le bord de la route, pour que chaque Montatairien puisse bénéficier de la solidarité et du respect qui lui est dû. Elle l'a fait pour limiter la casse d'un système de plus en plus injuste et inhumain qui prend le prétexte de la mondialisation pour continuer ses ravages. Elle l'a fait avec les syndicats des entreprises, avec les associations, avec sa municipalité, avec tous ceux et toutes celles pour qui les valeurs humaines de partage et de solidarité ont un sens.

Cette fraternité n'est jamais acquise d'avance, elle est un combat quotidien. Une lutte pour se faire respecter dans le travail mais aussi dans la vie de tous les jours. Elle dépend de chacun, de son comportement, de la conscience qu'il a que ses actes peuvent avoir des conséquences sur les autres. Et c'est du

quotidien au concret dont il s'agit, plus que de grandes théories sur la solidarité et la fraternité.

### La collecte sélective : le comportement de chacun est très important

Par exemple on sait combien les locataires d'une même cage d'escalier se sentent fiers lorsque les parties communes sont correctement entretenues, voire parfois fleuries grâce à leurs propres initiatives, combien cela favorise le dialogue entre eux et les relations de bon voisinage. A contrario on sait aussi combien les habitants sont exaspérés par l'attitude de certains locataires qui ne respectent pas la propreté, pire accumulent des sacs entiers de déchets ménagers dans les sous-sols ou les caves au lieu de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

L'extension de la collecte sélective dans les immeubles du haut de la ville dès le début 2005 va demander à chaque citoyen d'adopter de nouveaux comportements. Certains déchets

Entretenir la solidarité entre voisins passe par des actes quotidiens en faveur du respect des règles de vie en commun et aussi par des moments de rencontres conviviales comme lors de l'opération "Immeubles en fête"





# ...s à vivre !

devront être préalablement triés et déposés dans les bons conteneurs. Chaque foyer concerné va recevoir prochainement une information précise sur les consignes de tri et des animations dans les écoles sont prévues pour sensibiliser les enfants à l'importance de la collecte sélective. Trier les déchets pour les recycler, c'est diminuer la quantité d'ordures à incinérer et donc réduire les coûts de traitement. Autrement dit c'est limiter les hausses d'impôts prévisibles car le poids de déchets par habitant ne cesse de croître chaque année (450kg actuellement par an et par habitant !) et cela coûte de plus en plus cher !

Mais le civisme c'est aussi d'autres aspects de la vie quotidienne. En effet, que dire du maître qui laisse son chien satisfaire ses besoins sur le trottoir ? Si tous les maîtres agissaient ainsi, la ville serait absolument impraticable pour les piétons.

Que dire de ceux qui risquent de tuer ou de blesser en ne respectant ni la limitation de vitesse, ni les interdictions de stationner, ou qui conduisent en ayant consommé de l'alcool ou des drogues ?

Est-il inéluctable qu'une infime minorité de personnes impose à tous ces désagréments voire ces faits qui

Reportage



peuvent être très dangereux pour la sécurité ? Chacun sent bien qu'il ne se sent pas respecté par de tels agissements et qu'il convient de réagir.

## La fête des voisins

Chacun peut à son niveau agir pour qu'il en soit autrement. La journée annuelle «immeubles en fête» témoigne que les habitants ont envie de vivre une ville humaine, solidaire et fraternelle. A l'occasion de cet événement, les voisins se retrouvent, dialoguent, partagent. Ceux qui au printemps dernier ont participé à ces rencontres de quartier ont été enthousiasmés par

la chaleur humaine qu'ils y ont trouvée ! Cette journée annuelle parmi d'autres initiatives, montre qu'il est possible de créer des liens basés sur le respect et le civisme ; qu'il est à la portée de chacun de veiller au respect des règles de vie en commun, que cela peut considérablement améliorer la vie de tous les jours. Pour encourager ces comportements, la municipalité a pris plusieurs décisions (voir notre encadré). Les élus veulent s'impliquer dans ces actions avec tous les habitants qui le souhaiteront. Elle vous appelle à y apporter votre concours.

## Les décisions de la municipalité en faveur du civisme

1 - Engager une action des élus en partenariat avec Oise-Habitat sur les endroits où malgré l'intervention du bailleur des dépôts sauvages d'ordures persistent, en effectuant des visites aux habitants concernés, en les alertant des dangers pour l'hygiène et la sécurité, et en les invitant à réagir pour modifier les comportements. Intervenir régulièrement jusqu'à résolution du problème.

2 - Engager une grande campagne d'information et de sensibilisation sur la collecte sélective avant et pendant sa mise en place dans les immeubles d'habitation du haut de la ville de novembre 2004 à janvier 2005

3 - Engager la préparation d'une nouvelle action en faveur de la sécurité routière avec les associations de la ville, les auto-écoles et les établissements scolaires pour une initiative d'envergure en avril-mai 2005

4 - Aider les habitants à préparer l'opération «Immeubles en fête» en la promouvant au plus tôt, inviter les élus à participer à cette initiative avec les habitants, encourager les habitants et les féliciter par la présence et le soutien de M. le Maire.

5 - Créer une commission municipale «civisme» qui aurait pour mission de présenter des propositions d'actions de la municipalité en faveur du civisme.



# Que deviennent nos déchets ?

**Le Centre de traitement des déchets VERDI de Villers-Saint-Paul a été inauguré le 8 novembre 2004**

Pour traiter les déchets, les élus de l'Est du département de l'Oise, réunis dans le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise), ont choisi de constituer le programme VERDI - valorisation et recyclage des déchets en intercommunalité. Ce dispositif prévoit une solution de traitement et de valorisation adaptée à chaque type de déchet.

## Le centre de traitement des déchets Verdi comprend :

- Un centre de tri des emballages et journaux/magazines issus des collectes sélectives. Les matériaux y sont séparés et envoyés dans les usines de recyclage appropriées. Sa capacité est de 20 000 tonnes par an.
- Un centre de valorisation énergétique où les déchets non recyclables sont incinérés et la chaleur produite par leur combustion est transformée en énergie sous forme de vapeur et d'électricité. La combustion de 157 500 tonnes de déchets par an permet de produire 100 000 tonnes de vapeur et 81 550 MWh d'électricité. 13 850 MWh

sont destinés à l'alimentation de l'ensemble du centre de traitement principal des déchets; tandis que le reste, 67700 Mwh, sera revendu à EDF.

La vapeur sera vendue à la plate-forme ATOFINA voisine.

Quant aux mâchefers, résidus solides de l'incinération, ils sont utilisés pour les travaux routiers, et les résidus sodiques d'épuration des fumées sont recyclés pour fabriquer du bicarbonate.

## Une déchetterie à proximité de chez soi

Le programme VERDI a également pour objectif de créer à terme un réseau de 25 déchetteries où les particuliers pourront déposer gratuitement leurs déchets encombrants (électroménager, «monstres», bois, gravats, ferraille...), leurs déchets verts et déchets ménagers spéciaux ou toxiques (huiles, solvants, peinture, batteries...). Déjà les Montatairiens peuvent accéder aux déchetteries de Villers-Saint-Paul, Creil et Saint-Leu-d'Esserent.

## Acheminement par voie ferrée

C'est par voie ferrée que se fera le

transport des ordures de l'ensemble du territoire du SMVO. Seuls les déchets collectés dans le bassin Creillois (24 % du tonnage), à faible distance du centre de traitement principal, seront acheminés par la route.

Le SMVO souhaite ainsi éviter de gonfler le trafic des poids lourds sur les routes du département et limiter les nuisances (pollution de l'air, bruit, encombrements) qui seraient engendrées par la circulation d'un grand nombre de camions.

## 250 emplois créés

Ce programme a permis la création de 250 emplois, destinés en totalité à la population du territoire de l'Est de l'Oise et plus particulièrement du bassin creillois.

## Coût financier

Le coût total du programme VERDI s'élève à 118 millions d'euros. L'Ademe, le Conseil Régional de Picardie, l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont subventionné ce projet, pour un montant total de 12 millions d'euros.

L'ensemble des mesures directement lié à la protection de l'environnement représente 32% du montant total du projet.

La cotisation 2004 de la CAC au SMVO est de 1 026 148 € taxes comprises, soit en moyenne 14,70 € par habitant.

Le SMVO a mis en place, sur l'ensemble du processus de traitement, un circuit de visite interactif guidé et commenté par des intervenants professionnels particulièrement qualifiés.

La municipalité de Montataire en lien avec le SMVO, organisera des visites pour les habitants de notre ville dès le premier trimestre 2005.

Le site du centre de traitement des déchets de Villers st Paul (maquette)





ts ?

de l'ensemble du  
Seuls les déchets  
n Creillois (24 %  
le distance du  
principal, seront

ainsi éviter de  
ls lourds sur les  
et limiter les  
de l'air, bruit,  
eraient engen-  
d'un grand

la création de  
totalité à la  
de l'Est de  
erement du

me VERDI

gional de  
Eau Seine-  
ce projet,  
2 millions

rectement  
nnement  
total du

u SMVO  
ises, soit  
ant.

ensem-  
ent, un  
aidé et  
profes-  
és.

n lien  
visites  
ès le

ets



# International

## Hommage à Arafat



Le 17 novembre de nombreux citoyens ont assisté à l'hommage émouvant rendu à Yasser Arafat, place de la mairie

Au nom du jumelage qui unit la ville de Montataire au camp de réfugiés de Deheisheh en Palestine, Monsieur le Maire a adressé cette lettre ci-dessous au Président de la République française pour dénoncer l'opération de l'armée israélienne qui s'est déroulée dans la bande de Gaza à partir du 29 septembre. L'opération baptisée «Jours de Pénitence» constitue l'incursion la plus importante en Palestine depuis le début de la deuxième Intifada en septembre 2000.

Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République  
Palais de l'Elysée, 55 et 57, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président,

La situation en Palestine, et notamment dans la bande de Gaza, est des plus dramatiques. Plus de quatre-vingt-dix personnes ont été tuées, dont de nombreux enfants, par les interventions militaires de l'Etat d'Israël qui bafoue une fois de plus le droit international.

La France a approuvé le projet de résolution des Nations Unies condamnant ces actes révoltants, indignes d'un pays se prétendant démocratique. Malheureusement, ce projet a été rejeté par les Etats-Unis qui ont imposé leur veto.

Depuis 1989, la ville de Montataire, qui est jumelée avec le camp de réfugiés palestinien de Deheisheh (Bethléem), agit pour la Paix et la reconnaissance des droits du peuple palestinien à sa terre et à son Etat, en coexistence avec l'Etat d'Israël.

Le plan unilatéral israélien de désengagement de la bande de Gaza s'avère être en réalité une manœuvre désastreuse de plus comme le reconnaît un des conseillers de Monsieur SHARON pour refuser de reconnaître au peuple palestinien l'intégralité de ses droits. Aucune solution de paix ne pourra être trouvée sans qu'elle ne soit l'œuvre commune des autorités israéliennes et palestiniennes, avec le soutien actif de la Communauté internationale qui se doit d'être intransigeante à l'encontre des actes terroristes d'où qu'ils viennent comme du terrorisme d'Etat, hélas employé par Israël. La Communauté internationale comme l'O.N.U. ne peuvent "oublier" qu'il y a dans ce drame du Proche-orient un occupant et un occupé.

Si les opérations militaires menées par Israël contre des civils ne peuvent qu'être fermement condamnées comme viennent de le faire de très nombreux pays du Monde et d'Europe, nous estimons que la France peut être à l'initiative d'une action politique marquante qui permette à la Communauté européenne d'agir pour la mise en œuvre concrète de la feuille de route qui prévoit la création de l'Etat palestinien en 2005, d'exiger du gouvernement d'Israël qu'il cesse d'employer ses méthodes guerrières, qu'il respecte la vie, qu'il démonte le mur de la honte qu'il construit en Cisjordanie, que les populations palestiniennes puissent être sous la protection de la communauté internationale par l'application de la Convention de Genève.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma haute considération.

Le Maire,  
Jean-Pierre BOSINO

Le peuple palestinien vient de perdre son chef historique, Yasser Arafat, Abou Amar de son nom de combattant.

Yasser Arafat s'est éteint jeudi 11 novembre à l'hôpital militaire de Clamart.

Il a été enterré vendredi 12 novembre, à Ramallah, au milieu de son peuple et par son peuple qui unanimement lui a rendu hommage en affluant, malgré les barrages de l'armée israélienne, de toutes les villes et villages de Cisjordanie pour une dernière fois saluer son président.

En cette heure tragique, le peuple palestinien par tous les messages qui lui ont été adressés par la communauté internationale a pu mesurer à quel point sa cause était connue et soutenue, que Yasser Arafat incarnait avant tout la détermination de tout un peuple à accéder à la liberté.

Parce qu'il représentait cette cause noble, la ville de Montataire a rendu un hommage officiel au Président Arafat le 17 novembre.







**La majorité municipale**

**Defendre nos services publics !**

De nombreux maires de droite et de gauche de la Creuse ont démissionné pour protester contre les sévères menaces de suppression des services publics dans leur département. Lors du Congrès national des maires de France les 16 et 18 novembre une protestation s'est exprimée fortement auprès du Premier Ministre sur cette question ainsi que sur celle des dépenses locales gravement mises en péril. Ces dépenses existent dans tout le pays. C'est le choix du gouvernement est de supprimer les dépenses publiques, de supprimer les emplois dans les services publics au nom de la rationaliser. La vérité n'est pas en fait de rendre plus de services mais de les livrer à la concurrence et au marché comme cela est le cas dans les négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services (A.G.C.S) dans le cadre de l'OMC. L'Etat engage de moins en moins d'argent dans ces services dans le but qu'ils soient rendus par des sociétés privées et qu'ainsi ils puissent rapporter beaucoup d'argent aux actionnaires. Mais c'est un véritable danger pour nos villes et pour la population. Partout où ce sont des intérêts financiers qui prévalent les services ne sont plus rendus de façon équitable entre les usagers car ceux-ci deviennent des clients. Ils n'ont plus les mêmes droits sauf celui de payer et les sociétés privées n'ont aucune obligation de service dans les endroits où elles ne voudront pas s'installer. En fait elles s'installeront là où ça leur rapporte le plus au détriment de la qualité et du service rendu. Les élus de la municipalité ne peuvent accepter cette dérive libérale qui conduit l'Etat à brader les services publics et à dilapider la richesse nationale. C'est pourquoi après avoir déclaré notre ville hors zone de l'AGCS par délibération du conseil municipal du 17 mai dernier, les élus organiseront prochainement une manifestation à laquelle vous serez conviés déclarant Montataire, zone de défense de vos services publics suivie d'une projection débat ouverte à tous les citoyens au Cinéma Palace.

Groupe communiste et républicain  
Groupe socialiste et républicain

**Groupe «Montataire Pour Tous»**

Natalino Pezzetta s'est rangé du côté de ses médecins et a démissionné du conseil municipal.

Même si souvent, il y avait altercation entre M. le Maire et son conseiller, Jean-Pierre Bosino n'a pas manqué de saluer le travail de Natalino Pezzetta tout en regrettant les raisons de cette démission. L'ensemble du conseil municipal, une très large partie des employés de notre commune et bon nombre d'habitants lui souhaitent une santé meilleure et qu'il se rétablisse très vite.

Depuis 1995 dans la minorité complémentaire, avec lui à nos côtés, nous avons fait avancer les choses à Montataire. Voici quelques exemples de ce qui existe maintenant et que nous n'avions pas auparavant

1. Nous connaissons l'intégralité des employés de la commune (il y en a plus de 340) ainsi que leurs fonctions
2. La liste des propriétés bâties et non bâties (le patrimoine de la commune) est maintenant à notre disposition
3. L'ouverture et l'accès à toutes les commissions (finances en particulier)
4. Nous avons obtenu la possibilité de nous adresser à vous dans le magazine «Vivre»
5. Lors des commissions nous avons exprimé notre point de vue, qui, il faut le dire a été pris en compte
6. Depuis plusieurs mois, vous pouvez prendre connaissance d'une partie des compte-rendus des séances des conseils municipaux dans ce magazine
7. Nous avons obtenu la nomination de régisseurs pour les encaissements d'argent en espèces
8. Nous avons participé activement au sein de l'association des riverains victimes des inondations
9. Nous avons été étonnés des malversations à la RPA (170 000 €) détournés par le Directeur et avons demandé que des sanctions soient prises
10. Nous regrettons que des sommes importantes dues par des particuliers auprès de la mairie soient mises en «non-valeur» c'est-à-dire que nous annulons la dette. Certaines sommes sont dues depuis 10 ans, nous trouvons et M. le Maire également que l'ensemble de la chaîne de suivi des factures, n'est pas assez réactive. La liste est très longue et nous pouvons en parler tous les samedis matin à notre permanence en Mairie de 10 h à 12 h. Avant de terminer, nous tenons à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Mercier

**Tribune libre**

**Montataire à gauche 100%**

**La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction**

**Brèves**

**Secours Populaire Français**

Suite au cambriolage dont le secours populaire a été victime au cours du mois d'octobre, les jouets que l'association avait en stock ont été soit détruits, soit dérobés.

Aussi dans la perspective de la célébration de Noël, le secours populaire organise une collecte de jouets le 4 décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h dans son local.

Vous pouvez également déposer des jouets les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 16 h.

Ecole Jacques Decour  
Rdc, avenue Anatole France  
60160 Montataire  
Tel : 03 44 27 39 67

**Femmes Solidaires**

A l'occasion de la célébration des 60 ans de Femmes Solidaires en 2005, nous recherchons des photographies et documents retraçant l'histoire de la création du mouvement dans l'Oise, notamment à Montataire, dans le but d'organiser une exposition.

Contacter Lucienne Boubennec  
au 03 44 27 40 57 ou Femmes Solidaires au 03 44 27 54 08.

**Démocratie participative en Afrique**

M. Théonas Moussou, Président du RIAH, réseau interafricain des habitants (voir notre édition d'octobre), présentera son association qui agit pour le développement de la démocratie locale en Afrique le Jeudi 9 décembre à 18 h 30 salle de l'Espace Triolet, rue A. France, Montataire. Entrée libre



Portrait

## Ahmed Benziane, graine de champion !

Ahmed Benziane a remporté les championnats de France de boxe junior en 2003. À dix-sept ans, ce jeune champion promet encore bien des surprises.

Avec son regard timide et sa silhouette menue d'adolescent qui n'a pas encore fini de grandir, rien ne laisse deviner qu'Ahmed Benziane est boxeur. D'ailleurs pourquoi la boxe ? Car enfin, voilà bien un sport qu'on ne choisit pas par hasard ! Pourtant, Ahmed Benziane, avant de la pratiquer, n'éprouvait aucune passion pour la boxe, nulle fascination pour des champions comme Mohammed Ali, Mike Tyson : il n'a jamais passé des heures devant la télé à regarder les matchs de boxe. Non, il suit tout simplement son frère qui décide de s'inscrire à la boxe. Peut-être sent-il instinctivement qu'il est fait pour ce sport ou que ce sport est fait pour lui. Car les victoires qu'il remporte presque immédiatement après son entrée dans le club de Montataire révèlent un talent indiscutable : Ahmed Benziane est incontestablement une graine de champion.

-Au début, c'est vrai que ça faisait bizarre de prendre des coups mais on finit par s'y habituer, ça devient pour ainsi dire normal. C'est la réponse d'Ahmed lorsqu'on lui demande s'il n'a pas peur des coups. Désormais prendre un coup signifie pour lui un point de retard qu'il faut rattraper. Et l'adversaire, quel sentiment éprouve-t-il à son égard ? -Mon but lorsque je monte sur un ring n'est pas de casser la figure de mon adversaire mais de le toucher le plus possible pour marquer des points. Je ne cherche pas à faire mal. On veut bien croire ce jeune homme à la timidité toute emprunte de douceur. Mais il ne faut pas s'y tromper, Ahmed Benziane est un garçon déterminé et lucide : il connaît parfaitement les stra-

tégies à mettre en place pour gagner. C'est sans doute aussi cette lucidité qui le pousse à ne pas choisir entre le sport et les études. Les deux sont pour lui d'une égale importance. À la fin de cette année scolaire, il n'est pas question de rater le bac. On lui fait confiance : ce jeune homme de dix-sept ans n'accuse aucun retard scolaire. Voilà cinq ans qu'il allie la boxe et les études avec succès. Cette année donc le bac...et les championnats d'Europe.

Après le lycée, toujours pas question d'abandonner les études, peut-être intégrera-t-il l'école d'infirmier. Sa sœur, qui suit actuellement cette formation, l'a convaincu que ça pourrait lui plaire. Ou peut-être professeur de sport ou pourquoi pas kinésithérapeute. En tout cas nulle question d'entamer des études trop longues ni de s'inscrire à l'université qu'il juge trop vaste.

Voilà pour les projets professionnels. Et en ce qui concerne le sport ? Les jeux olympiques bien sûr. C'est le rêve de tout sportif de haut niveau. Ahmed Benziane n'y échappe pas. Mais il faut d'abord être numéro un

français en catégorie sénior (il faut donc avoir au moins dix-huit ans) et remporter une médaille en championnat d'Europe ou à défaut arriver premier ou second dans les tournois de qualification.

Avec ou sans médaille olympique, ce champion de France de boxe fait déjà la fierté de ses parents, immigrés de la première génération qui ont quitté l'Algérie, leur terre natale, pour venir chercher du travail, ici, dans le bassin creillois. C'était il y a au moins trente ans.

Ils ont offert à la ville un champion de France !

### Palmarès

- 2001 : Champion de France de boxe éducative
- 2002 : 1/4 de finale des championnats de France de boxe amateur
- 2003 : Champion de France junior poids coq (moins de 54 kilos)
- 2004 : Médaille d'argent au tournoi d'Italie  
Médaille d'argent au tournoi de Grèce



Les anno  
font l'ob  
Sans aut  
pas publ

Septem  
DERAMB  
AYDOUN  
PRÉVOST  
ROUSSIN  
Octobr  
ROUSEL  
BERT La

Juillet  
RABIHO

Sept  
CAILL  
CISZE  
BERHI  
DEMO  
BENH  
ALBAR

Octo  
BENJI  
RENA

Juill  
LEUL  
Sep  
CHA  
CHE  
GOI  
RICI



MOI  
JE ME BATS  
ET AVEC TOI  
JE GAGNE

LES 3 ET 4 DECEMBRE

TELETHON 2004

[www.telethon.fr](http://www.telethon.fr)

LA LIGNE DU DON

3637

